



2215

LOCALISATION : chapelle Saint Jean

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : déposés sur l'autel du bras Nord du transept

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : décorative

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 27.7.1968

Par D. MOIREZ

Qualité REDACTEUR

Revu le 10.2.1971

Par M.M. TUGORES

Qualité REDACTEUR

Trois éléments de retable : deux culots et un Agneau aux sept sceaux.

A- CULOTS

H. 53,5 centimètres,

L. 45 centimètres.

A cinq pans, la partie supérieure assemblée dans le culot lui-même.

Décor : tête d'angelot joufflu et souriant (yeux tombant, nez aplati, bouche entrouverte, menton carré). Le visage est encadré d'ailes à deux rangs de plumes.

A la base, pomme godronnée et fland formé de feuilles de laurier assemblées

Plusieurs couches de polychromie sur le visage et sur les godrons de la pomme.

Assemblage : deux morceaux (pour l'un d'eux, le visage de l'ange est rapporté et assemblé par deux grosses chevilles de bois). La tablette est rapportée.

B - AGNEAU AUX SEPT SCEAUX

En deux morceaux.

Autrefois cloué.

Polychromie or.

Agneau rayonnant couché sur le livre aux sept sceaux (l'un d'eux est cassé) posé sur un lit de nuage.

Anatomie maladroite mais minutieusement traitée.

DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Restes de retable

Cliché ARTUR

68.22.II4I V



--	--

LOCALISATION : chapelle Saint Jean

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : maître-autel, Autel du bras Nord du transept.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... COMMUNE..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le.....

Par J.P. DUCOURET

Qualité REDACTEUR

Revu le

Par

Qualité

- MAJORE AUTEL adossé au mur du chevet.

Soubassement maçonné sur plinthe moulurée d'un cavet se noyant en tore à la base.

Table monolithe (275 centimètres X 78 centimètres), saillante sur les trois faces visibles, moulurée d'un cavet très peu concave et d'un tore.

- AUTEL DU BRAS NORD adossé au mur Est. Soubassement maçonné sur plinthe en doucine renversée; table monolithe (200 centimètres X 68 centimètres) moulurée d'un cavet et d'un tore.